



**École Iona**  
5000, avenue Iona  
Montréal, Québec, H3W 2A2  
Téléphone : (514) 736-3535  
<https://iona.cssdm.gouv.qc.ca/>

### Rentrée progressive 2023 - Maternelle 4 ans

Chers parents,

Nous serons heureux d'accueillir votre enfant à l'école Iona avec la rentrée progressive pour les élèves du préscolaire le 28 août prochain. Cette rentrée s'échelonne sur trois jours afin de permettre aux élèves d'intégrer graduellement leur nouvelle classe. Le service de garde est ouvert de 7h00 à 18h00 durant cette période, ainsi que durant toute l'année.

Tous les documents pertinents pour la rentrée scolaire – calendrier scolaire, horaire de l'école, rentrée progressive au préscolaire, liste des fournitures scolaires – sont déposés sur le site de l'école <https://iona.cssdm.gouv.qc.ca/liens-formulaires/>.

**Lundi, 28 août** Rencontre parent-enfant-enseignante et éducatrice du service de garde. La rencontre sera d'une durée de 60 minutes. Nous rencontrerons une partie du groupe à la fois, afin de créer un contact plus personnel.

L'enseignante de votre enfant vous indiquera son sous-groupe. L'horaire de chaque sous-groupe est indiqué dans le tableau en bas de page.

**Mardi, 29 août** Les élèves seront présents en demi-groupe, avec leur enseignante et leur éducatrice du service de garde. Les parents pourront attendre à l'extérieur, dans la cour des maternelles.

**Mercredi, 30 août** Tous les élèves vivront une demi-journée en classe (de 9h05 à 11h36). Le service de garde sera disponible pour le reste de la journée. Prévoir une collation pour votre enfant et un dîner froid s'il est inscrit au service de garde en après-midi.

	Lundi, 28 août	Mardi, 29 août
Sous-groupe bleu	9h15 à 10h15	9h05 à 10h35
Sous-groupe rouge	13h30 à 14h30	13h30-15h00

Le service de transport scolaire débutera le mercredi 30 août. La distance entre l'école et la maison détermine si l'enfant a droit au transport scolaire.

Un courriel du CSSDM vous sera transmis avant la rentrée sur Mozaïk pour vérifier si votre enfant est éligible au transport scolaire. La carte d'autobus sera remise à votre enfant à l'école le 1<sup>er</sup> jour de classe. Les élèves transportés doivent être inscrits au service du dîner puisqu'ils dîneront à l'école.

En toute collaboration,

Alain Rouillard  
Directeur